L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
(Bureaux : 73 rue de Chartres.)

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 21 FEVRIER 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—91 rue de l'Esplanade, un cuisinier ou cuisinière sachant parfaitement son métier et muni de recommandations de la ville. Inutile de se présenter autrement.
21fév—1f

UN Monsieur devant passer plusieurs mois à la Nouvelle-Orléans, désire prendre pension dans une famille française, pour se perfectionner dans la langue française. Il paiera un prix libéral. S'adresser à M. Clinton Colby, 193 rue Baronne. 20 fév—1f

ON Demande une bonne domestique de maison. S'adresser rue des Remparts entre Conti et Bienville No 55. 11 fev—

A LOUER.

A LOUER—Une maison à verandah, coin Royale et Ste-Anne; 4 grandes chambres, 2s sur 0 pieds, salon, 6 petites chambres et des dépends. S'adresser, No. 73 rue Ste-Anne.
14 fév—

A VENDRE.

MAGNIFIQUE piano droit, très peu en usage. $200. Bon marché. Examinez. WERLEIN. 135 Canal.

$125—Piano Pleyel. Venez le voir. Une bonne affaire. WERLEIN, 135 Canal.

PROPRIÉTÉ à vendre—A vendre, plusieurs propriétés dans le Deuxième et Troisième District. S. Blasini, 115 Passage de la Bourse. 31 jan—6 ifm

$150—Piano droit Gabner en bon état. Essayez avant d'acheter. WERLEIN, 135 Canal.

A VENDRE—300 charrettes de remblai. S'adresser au No. 73 rue Ste-Anne.
14 fev—7f

$250—Magnifique piano droit Chickering. C'est une occasion spéciale : examinez. WERLEIN, 135 Canal.

$250—Très bel piano droit Mathushak, presque neuf; parfait état. WERLEIN, 135 Canal.

Avis aux contribuables.

LES personnes dont les propriétés ont été annoncées pour être mises en vente à défaut de taxes impayées, auront avantage à s'adresser au No. 61 rue du Camp, chambres Nos. 4 et 5. 19 fév—6f

Avis.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer ses amis qu'il est maintenant employé dans la maison de quincaillerie établie depuis de si longues années de **MM. A. Baldwin & Cie**, située dans les rues Canal à Commune, Nouvel-leOrléans Lne. Il serait heureux de voir ses anciens clients ou de recevoir leurs ordres, et sollicite une continuation des faveurs qui lui ont été si libralement accordées dans le passé.
14 fév—1m H. J. MULLAN.

Dissolution de société, etc.

Nouvelle Orléans, 17 février 1886.

La Société sous la raison JOS. A. WALKER & CIE. est ce jour dissoute d'un commun accord. Les personnes qui auraient des réclamations contre la Société sont priées de les présenter à Jos. A. Walker qui les assume et continuera les affaires en son propre nom et pour son propre compte.

W. B. HYATT.
L. J. SOUER.
18fév—10f JOS. A. WALKER.

Avis important pour les marchands de lait.

VEUILLEZ remarquer que nous recevrons des soumissions pour l'achat de notre drêche de rebut (Refuse Malt), utilisable comme nourriture pour les animaux. De plus amples renseignements à ce sujet seront volontiers donnés au bureau de la Compagnie ci-dite.
SOUTHERN BREWING CO.,
18fév—1m Coin des rues Villeré et Toulouse.

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company, Faubourg St Bernard, 17 février 1886.—Une élection de Directeurs pour ladite Compagnie contenant sera tenue à ce bureau le MERCREDI 3 mars 1886, entre 11 heures A. M. et 2 P. M.

J. N. AUGUSTIN,
16fev—4 la date Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans—A l'assemblée générale des actionnaires de cette compagnie le 1er février 1886 les messieurs dont les noms suivent ont été élus :

H. LARQUIÉ, S. HERNSHEIM,
B. ROUBAT, F. LIMONGI,
J. FERRAN, R. TIOSCA,
G. ESKRIDGE.

Et à une réunion du conseil de direction, qui a eu lieu le 8 de ce mois, les officiers ci-après nommés ont été élus :

HENRI LARQUIÉ, président, et PETER COUGOT, secrétaire.
P. COUGOT,
9fév—10f Secrétaire.

Dr. Alfred Mercier.
Résidence: 177 rue Washington,
entre Chestnut et Colisée. De 3 à 5 heures p. m.
Office: 265 rue Poydras,
Pharmacie de M. John B. Lavigne. De 10 heu res à midi. 30jan—1m

LA BOTTE ROUGE!
—A L'ENSEIGNE DE LA—
"BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
10 jan—3m—Sam. Dim. Mer

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Ont reçu leur stock d'automne et d'hiver de

TAPIS
Nouveaux modèles, très-élégants de **Axminsters, Moquettes, Velours, Body Brussels, Tapestry Bruxelles**, avec bordures assorties, ainsi qu'un choix (importation spéciale) de :
TAPIS de VELOURS ANGLAIS
RIDEAUX,
Derniers genres.
Suisses, Crêtes, Madras et Portières Turcoman.
Nouveaux modèles de: Toiles Cirées, Linoleums et Corticines.
Grand choix de Devants de cheminée, et Cantes Velours, Smyrnes, Orientals, Dughestan, Punjaubs, Moquettes, etc.
Shades pour Fenêtres, de modèle nouveau du dernier genre.
Anual—Une grande variété d'articles de tapisserie. 26 oct 85—1an

MANTEAUX
Nous offrons cette semaine de véritables BARGAINS en tous genres de
MANTEAUX et de SORTOUTS,
Aussi en
MARCHANDISES de NOEL,
Telles que Gants de peau, Mouchoirs à initiales en soie et en toile, Sachets, Extraits et divers articles de fantaisie.
Soieries noires et en couleur, Satins, Velours, etc.
Nous offrons aussi notre fonds choisi de
TAPIS
à des prix réduits.
Venez examiner nos marchandises et vous assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs.
B. & W. CRONER,
20déc—3m 141 rue du Canal.

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils,
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham Madras et Turcomans.
RIDEAUX AVIQUÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et de toutes nuances.
Le plus cet assortiment de Tapisseries et d'Étoffes pour Rideaux. 6 oct—1an

Banque d'Epargnes Germania
Germania Savings Bank.
51.....Rue du Camp.....51
Capital - - - - - $100,000
Surplus - - - - - - 25,000
Dépôts de Un dollar et au-dessus reçus et remboursables sur demande.
Intérêt a raison de trois pour cent par an payé sous les six mois.
H. ZUBERBIER.....Président.
J. HASSINGER.....Vice-Président.
D. AD. BLAFFER.....Caissier
Directeurs.
H. ZUBERBIER. S. HERNSHEIM.
J. HASSINGER. J. B. MERILH.
FRANK ROHDE. JOHN THORY.
Prêts d'argent, deux cents dollars et au-dessus, contre garanties satisfaisantes. 31 jan—1m

L. A. S. L.
Rappelez-vous
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par le peuple.
GRANDE CHANCE
POUR
UNE FORTUNE
LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 16 MARS 1886,
UN
TIRAGE TRIMESTRIEL
EXTRAORDINAIRE
CLASSE C.
Ce tirage aussi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU
GEN. JUBAL A. EARLEY,
DE LA VIRGINIE.
PAS DE REDUCTION!
Pas d'Ajournement!
TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.
UN GROS LOT DE..... $150,000
UN GROS LOT DE..... 50,000
UN GROS LOT DE..... 20,000
2,279 Lots, montant en tout à $522,500.
Le tirage commencera postérieurement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Dans la matinée du
MARDI, 16 MARS 1886.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets, à $10 le Billet.
LISTE DES LOTS:
1 Gros lot de $150,000.. $150,000
1 " de 50,000.. 50,000
1 Lot de..... 20,000.. 20,000
2 Lots de..... 10,000.. 20,000
4 Lots de..... 5,000.. 20,000
20 Lots de..... 1,000.. 20,000
50 Lots de..... 500.. 25,000
100 Lots de..... 300.. 30,000
200 Lots de..... 200.. 40,000
600 Lots de..... 100.. 60,000
1000 Lots de..... 50.. 50,000
PRIX D'APPROXIMATIONS
100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit..... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit..... 7,500
9,279 Lots s'élevant à..... $522,500
Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.
CERTIFICAT.
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Earley
BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-Yorkou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent doivent toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

Migraines.—Maux de Tête.
GUARANA
du GRIMAULT & Cie Pharm. à Paris
Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incomparable contre les coliques.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

PATE & SIROP
DE SÈVE DE PIN MARITIME
de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.
Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de:
Toux — Rhumes — Grippes
Catarrhes — Bronchites
Enrouements
Extinction de voix — Asthme
sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

Léon Godchaux
81, 83 et 85 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, Lne.
VETEMENTS
D'AUTOMNE ET D'HIVER.
Nous avons manufacturé dans les derniers soixante jours notre stock de marchandises qui est maintenant complet; il comprend des
VETEMENTS
—POUR—
Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,
de tous les genres, de toutes les qualités et en
Aux Prix les Plus Réduits.
En articles de toilette, notre assortiment comprend toutes les nouveautés de la saison. Rien n'a été négligé pour rupter la fantaisie et plaire aux goûts les plus exigeants.
Notre département de Coupe est pourvu des dernières modes, et nous sommes prêts a confectionner toutes sortes de vêtements.
Les ordres du la campagnes seront comme à l'ordinaire exécutés avec soins et promptitude. Echantillons et mesures envoyés sans frais, sur demande.
Articles Militaires une Spécialité.
27 oct 85—1an Dim Mar J
PROCUREZ-VOUS LE!
ANNUAIRE DE 1886.
Le moyen le plus rapide et le plus sûr d'obtenir un exemplaire de cet ouvrage de valeur, est de le faire prendre au bureau de l'éditeur. Une demande faite par carte postale recevra la plus prompte attention.
A. SOARDS, Editeur,
5, Commercial Place, près Canap.

ÉTRANGERS
—DEMANDEZ—
LA MAPPE DE LA VILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS
—DE—
SOARDS.
Prix, 50 cents (Annonire de poche).
LE GUIDE DE SOARDS donnant tous les détails sur la ville et les noms des rues.
En un volume, prix 25 cents.
En vente dans tous les dépôts de journaux, librairies, etc. 12fév—

BASILE BARES
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT
VENANT d'être reçu un assortiment de ces Pianos Pianos célèbres de Paris, avec le nouveau système Equitone. Brevété pour le tenue de l'accord, la partie la plus essentielle du Piano. Les nombreux Pianos de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. Toute ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses
Sur—

LA MAISON
Anciennement établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.
LISTE DES LOTS:
1 Gros lot de $150,000.. $150,000
1 " de 50,000.. 50,000
1 Lot de..... 20,000.. 20,000
2 Lots de..... 10,000.. 20,000
4 Lots de..... 5,000.. 20,000
20 Lots de..... 1,000.. 20,000
50 Lots de..... 500.. 25,000
100 Lots de..... 300.. 30,000
200 Lots de..... 200.. 40,000
600 Lots de..... 100.. 60,000
1000 Lots de..... 50.. 50,000
PRIX D'APPROXIMATIONS
100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit..... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit..... 7,500
9,279 Lots s'élevant à..... $522,500
Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.
Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du canneau et des installations du magasin de candis et d'une des plus belles fontaines à soda de la ville. No. 111 rue du Canal.

Dorsey Neville vs. George D. Moffat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,320.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 27 février 1886, à 10 heures a. m., de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Tout le contenu et les installations du magasin de candis bien connu, situé rue du Canal, 111, comprenant un vaste assortiment de candis, bonbons, etc.; ansi, des fournitures, comptoir, installations et une des plus belles fontaines à soda de cette ville, ainsi que tout ce qui appartient à un établissement de premier ordre de ce genre.

Le tout d'après un inventaire à mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16fév—16,20,23,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureau, etc. Coffre-fort. Alexander Rahman vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,076.—En vertu d'un ordre de vente signé le 11 février 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au Bureau d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 février 1886, à 12 m., la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur E. C. Adams dans le bail de la bâtisse en briques à quatre étages située au No. 78 rue Decatur, intérêt au dit bail est partagé entre lui et J. M. Scixas, agent des héritiers de John Slidell, du 1er octobre 1885 au 30 septembre 1886, à raison de cinquante dollars par mois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13fév—13,19,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles A. Worsley vs. E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 16,342.—En vertu d'un alias de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1886, à 12 m., la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur E. C. Adams dans le bail de la bâtisse en briques à quatre étages située au No. 78 Decatur, intérêt au dit bail est partagé entre lui et J. M. Scixas, agent des héritiers de John Slidell, du 1er octobre 1885 au 30 septembre 1886, à raison de cinquante dollars par mois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13fév—13,19,24

AVIS AUX CREANCIERS.

A. Carrière & Fils vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,816—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte ci-dessous décrit, présenté par William Carrière, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
16fév—16 21 25 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—John H. Campman vs ses Créanciers.—No 16,884.—Division D.—Ordre de Cour.—Que la succession de feu Patrick Singer, du prétitionnaire John H. Campman soit et est par le présent acceptée par la Cour pour la bénéfice de ses créanciers, et est ordonné que Paul Sigur, de la place d'Orléans, ait lieu et soit convoqué par devant Benjamin Orry, notaire à son bureau, No 5 Commercial Place, en cette ville, le lundi, 22me jour de mars 1886, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Henri Kruttschnitt, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1886.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
19fév—31 au 22mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Robert & Co. vs. leurs créanciers.—No 15,670—Division "B"—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison commerciale de Robert & Co. et de Jas. D. Robert et Mme C. Levasseur, femme de Levasseur, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers ait lieu et convoqué par devant H. J. Rhodes, Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, 6 mars jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires dans la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Henry Dublin, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1886.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4 fév—4,19—6mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—A. & F. A. Villermin, vs leurs Créanciers.—No. 16,969.—Division "A"—Ordre de Cour.—Que l'assemblée des créanciers de A. & F. A. Villermin, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue par devant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 22me jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de voter et délibérer sur l'application des pétitionnaires pour un sursis et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite raison sociale soient suspendues, et que W. E. Murphy, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1886.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
16 fév—16,23—10,16,22 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Henry Oertling vs ses créanciers.—No 16,962.—Ordre de Cour.—Que la succession de feu Henry Oertling soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers; et qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu et soit convoquée par devant Charles L. Sel, notaire, le JEUDI, 11 mars 1886, à 11 heures a. m., pour délibérer et nommer un syndic pour compte de la succession du dit Henry Oertling, ayant le temps, le mode et la manière de disposer de la propriété susvendée et même que liquidation et partage qui pourraient se présenter durant ce jour, et que dans l'intervalle, et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, toutes procédures judiciaires dans les affaires et biens du dit Henry Oertling soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1886.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, député-greffier.
30 janv—31 on 30 j.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—E. & F. Moses vs. leurs créanciers.—No 16,732.—Ordre de Cour.—Que la succession de deux pétitionnaires, sous la raison sociale de E. & F. Moses et de Rikin Moses et Philemon Moses, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et est ordonné qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée et tenue par devant Felix J. Dreyfous, notaire, le MERCREDI, 10ème jour de mars 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic, et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Ernest Kruttschnitt, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1886.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
5fév—3f au 30j.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. P. Sarrazin & Son vs. leurs créanciers.—No 16,881.—Ordre de Cour.—Que la succession des créanciers des pétitionnaires de la raison sociale de J. P. Sarrazin & Son & Co., et de J. P. Sarrazin individuellement, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers ait lieu et soit convoquée et tenue par devant Wm R. Kerr, Esq. notaire en cette ville, le MERCREDI, 24ème jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de voter et de déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues, et que A. A. Granjenet, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 18 février, 1886.

(Signé) A. L. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 fév—3f août 24 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 11,408.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Deux lots de terre avec améliorations dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Castiglione, Colière, Huitième et Harmonie; lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent soixante quatre pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Henry Moellimann, architecte, daté le 4 mai 1844, déposé au bureau de Lucien Hermann, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme étant la propriété de William H. Finnegan, un des défendeurs dans la dite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9fév—9 12 23 mars 2 10 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de toutes les machines, moulin, chaudières, installations, etc., etc., du moulin à riz "Stonewall Rice Mill" situé entre les rues Girod et Commerce, le tout en bon état.

Ainsi qu'un lot de comptes à recevoir, etc., dans l'affaire de Columbus H. Allen vs. Ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,252—En vertu d'un ordre de vente daté du 12 février 1886, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après décrit MARDI 2 mars 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local connu comme le Stonewall Rice Mill, à l'encoignure des rue Girod et Commerce, savoir :

1° Toutes les machines, moulin, chaudières, arbres de couche, tonnis, écrous, poulies, moulins, élévateurs, etc., etc., étant tout le contenu de la bâtisse située à l'encoignure des rues Girod et Commerce et comprenant un moulin à riz de première classe, connu comme le Stonewall Rice Mill, conformément à un inventaire fait par huissier.

2° A la même heure et au même local, un lot de comptes à recevoir, etc., conformément à une liste déposée dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 fév—18,23,27 mars 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme A. H. Cuvier et autres vs. Madeline Parrish et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,408—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Deux lots de terre avec améliorations dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Castiglione, Colière, Huitième et Harmonie; lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent soixante quatre pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Henry Moellimann, architecte, daté le 4 mai 1844, déposé au bureau de Lucien Hermann, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme étant la propriété de William H. Finnegan, un des défendeurs dans la dite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9fév—9 12 23 mars 2 10 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de toutes les machines, moulin, chaudières, installations, etc., etc., du moulin à riz "Stone Wall" situé entre les rues Girod et Commerce, le tout en bon état.

Ainsi qu'un lot de comptes à recevoir, etc., dans l'affaire de Columbus H. Allen vs. Ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,252—En vertu d'un ordre de vente daté du 12 février 1886, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après décrit MARDI 2 mars 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local connu comme le Stonewall Rice Mill, à l'encoignure des rue Girod et Commerce, savoir :

1° Toutes les machines, moulin, chaudières, arbres de couche, tonnis, écrous, poulies, moulins, élévateurs, etc., etc., étant tout le contenu de la bâtisse située à l'encoignure des rues Girod et Commerce et comprenant un moulin à riz de première classe, connu comme le Stonewall Rice Mill, conformément à un inventaire fait par huissier.

2° A la même heure et au même local, un lot de comptes à recevoir, etc., conformément à une liste déposée dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 fév—18,23,27 mars 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du steamboat Godfrey T. Johnson, etc.

Veuve Cleinance Bernard vs. Octave F. Vallette

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,105—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 23 février 1886, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans la Sixième District de cette ville, désignés comme lots numéros trois et quatre sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, géomètre, en date du 17 mai 1870 et annexé pour référence à un acte passé par devant Edward G. Gottschalk, ancien notaire, en cette ville, le 19 mai 1870 et se trouvant dans l'îlet borné par les rues Apollo, Bacchus, General Taylor et Penislon. Les dits lots se touchent et ont chacun vingt-deux pieds six pouces et deux deux tiers de lignes face à la rue Penislon, sur une profondeur de cent pieds de chaque côté entre lignes parallèles et ont pour dépendance un terrain de 6 pieds de large sur la ligne de lot numéro trois touchant au lot numéro deux sur le dit plan, cent quatre pieds de profondeur à partir de la ligne qui le divise entre les dits lots numéros trois et quatre et cent trois pieds sept pouces et trois lignes sur le côté de la ligne de lot numéro quatre, touchant au lot numéro cinq sur le dit plan.

Etant la même propriété que Mme Cornelia F. McKeough, défenderesse a acquise de Mme Mary E. Bennett, conformément à un acte passé par devant Andrew Hero, jr., notaire, le 14me jour d'avril 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 janv—22, 29—fév 5, 12, 19, 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. Bermudez vs J. V. Micolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,311.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Remparts, Bourgogne et Bienville, ayant quarante pieds de front, selon un plan dressé par Edgar Pilie, architecte, daté le 22 novembre 1841 et mesurant en mesure américaine sur un côté par la ligne qui est annexé comme référence à un acte de Wm J. Castell, notaire, daté le 26 juillet 1850) vingt quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds neuf pouces, quatre pieds neuf lignes, avec l'usage en commun avec d'autres lots, d'une grande cour dans le fond et un passage ouvert sur la rue Gravier et tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur devra assumer de payer et faire en lui retenir entre ses mains en déduit du prix d'adjudication, un montant suffisant pour faire face à un billet à ordre souscrit par le défendeur ci-dessus mentionné, à son propre ordre et endossé par lui pour valeur, cet jourd'hui cinq cents dollars, payable dans six mois de date, avec intérêt à huit pour cent par an, et payable à la Banque de la Louisiane, et de payer aussi les taxes dues et exigibles en 1885 et de déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente par Mme Elisa Mudge, comme veuve survivante en communauté de Michael Lyons, décédé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20fév—20,27—6,13,20,24mars.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Chas. Emmuel vs. Leroy D. Prewett.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 9,544—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rosier, juge de la Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, le VENDREDI, 26 février 1886, à midi, à mon bureau, en cette ville, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enlissé à mon bureau.

Conditions—comptant sur les lieux.

J. R. KOOBY,
Constable 1ère Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
16fév—16,20,26.

ANNONCES JUDICIAI